

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu, par visio-conférence, sa première session de l'année, le 28 mars 2022, sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette session, le CPM a pris connaissance des perspectives macroéconomiques mondiale et sous-régionale.

Au niveau international, le Comité a noté que le Fonds Monétaire International (FMI) a prévu, en janvier 2022, un taux de croissance de l'économie mondiale de 4,4 % en 2022 (contre 5,9 % en 2021), en baisse de 0,5 point par rapport à ses prévisions d'octobre 2021 et des taux d'inflation en hausse dans plusieurs pays. Ces prévisions sont actuellement remises en cause par les tensions géopolitiques en Europe et leur impact sur les prix de certaines matières premières, en particulier l'énergie, les produits alimentaires et les intrants agricoles. Elles seraient donc probablement révisées en avril prochain, à l'occasion de la publication des *Perspectives de l'Economie Mondiale*.

Compte tenu de l'accélération de l'inflation, plusieurs banques centrales ont procédé au resserrement de leur politique monétaire dans un contexte d'incertitudes des prévisions macroéconomiques.

Au niveau de la sous-région, le CPM a pris acte de l'orientation globalement à la hausse de la balance des risques, avec, d'une part, une accélération des pressions inflationnistes en lien avec la forte hausse des prix des produits importés, notamment alimentaires, et, d'autre part, une faible accumulation des réserves de change.

Ainsi, les prévisions récentes des services de la BEAC tablent sur : *i)* un taux de croissance du PIB réel de 3,1 %, contre 1,4 % en 2021, porté principalement par un rebond de la croissance pétrolière ; *ii)* une remontée des pressions inflationnistes à 3,6 % en 2022, contre 1,6 % un an plus tôt ; et *iii)* un redressement des soldes extérieur et budgétaire base engagements, dons compris, qui deviendraient excédentaires respectivement à 1,1 % du PIB et 0,6 % du PIB en 2022, après -0,5 % du PIB et -1,5 % du PIB en 2021. Sur le plan de la monnaie, la masse monétaire croîtrait de 13,5 %. Quant aux réserves de change, elles progresseraient à 3,66 mois d'importations de biens et services à fin décembre 2022, contre 3,59 mois un an plus tôt, tandis que le taux de couverture extérieure de la monnaie passerait de 64,1 % en 2021 à 68,3 % en 2022.

A moyen terme, la reprise économique amorcée en 2021 devrait se poursuivre sur la période 2022-2025, malgré la forte hausse de l'incertitude au niveau mondial, grâce aux effets vertueux des réformes structurelles engagées dans le cadre des programmes économiques et financiers des pays.

Ainsi, compte tenu des perspectives macroéconomiques de la CEMAC à court et moyen termes présentées ci-dessus, et après analyse des facteurs de risques pesant sur la stabilité monétaire et des développements observés récemment sur le marché monétaire, le CPM a décidé :

D'une part, de relever :

- ✓ Le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) de 3,50 % à 4,00 % ;
- ✓ Le Taux de la facilité de prêt marginal de 5,25 à 5,75 %.

D'autre part, de maintenir inchangés :

- ✓ Le Taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ;
- ✓ Les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme.

Fait à Yaoundé, le 28 mars 2022

Le Président du Comité de Politique Monétaire,



ABBAS MAHAMAT TOLLI